GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

54e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue interactif sur le rapport intérimaire du Haut-Commissaire sur le Haïti

Intervention du Luxembourg

10 Octobre 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie le Haut-Commissaire pour son rapport.

Nous restons profondément préoccupés par la situation des droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne le phénomène des gangs. Leur contrôle sur de grandes parties du pays et de la capitale a des effets dévastateurs sur les civils, en particulier les femmes et les enfants.

Nous sommes scandalisés par les meurtres, les enlèvements et les actes de violence sexuelle mis en évidence dans votre rapport. Nous sommes particulièrement préoccupés par les effets catastrophiques de la brutalité dont font preuve les gangs sur les enfants, ainsi que par les privations et l'anarchie qu'ils provoquent. Près de 3 millions d'enfants ont désespérément besoin de protection et de soutien et, en 2022, les attaques des gangs contre les écoles ont privé un demi-million d'enfants de leur scolarité de classe dans la seule ville de Port-au-Prince.

La situation humanitaire ne cesse d'empirer. Il est indispensable de se pencher sur les causes profondes qui ont plongé Haïti dans sa situation actuelle de pauvreté extrême, d'inégalité, d'insécurité, de mauvaise gouvernance, de corruption endémique et d'impunité.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Comment votre bureau et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti vont-t-ils coopérer avec la future mission internationale de sécurité, pour aider la police nationale haïtienne à mettre en œuvre la recommandation 60 a. de votre rapport et à protéger les droits humains de tous les Haïtiens ?

Je vous remercie.

(245 mots/1m30s)